

La fraîcheur
est dans les territoires

Michel Vialatte

La fraîcheur est dans les territoires

Réflexions et pistes d'action
pour les collectivités locales à l'heure
du changement climatique

*Préface de Jean-François Longeot,
Président de la commission de l'aménagement du territoire
et du développement durable du Sénat*

LES ÉDITIONS DU NET
126, rue du Landy 93400 St Ouen

« Quand on a terminé sa toilette du matin, il faut faire soigneusement la toilette de la planète »
Antoine de Saint-Exupéry, « Le petit prince »

Préface

Voilà un livre que vont lire avec un vif intérêt les élus locaux, maires, présidents d'intercommunalités – qu'elles soient urbaines ou rurales –, agents et cadres territoriaux, mais aussi dirigeants et salariés d'entreprises de services à l'environnement concessionnaires des collectivités ; mais aussi, au-delà d'eux, nos concitoyens, de plus en plus nombreux à s'inquiéter à juste titre des effets attendus du changement climatique sur leur cadre et qualité de vie comme pour le futur de leurs enfants.

Michel Vialatte plonge ses racines familiales à Baume-les-Dames, dans cette vallée du Doubs qui nous est chère et qui ne fait pas exception, hélas, aux préoccupations relatives à l'évolution du climat : le Saut du Doubs, majestueuse chute d'eau de 27 mètres, l'un des sites naturels les plus visités de Franche-Comté, a été asséché à plusieurs reprises ces dernières années. Profondément attaché à celle-ci, il y puise la force et l'énergie qui le conduisent aujourd'hui à nous livrer ses réflexions et propositions.

Sa connaissance des enjeux environnementaux et des défis à relever pour préparer nos territoires à accroître leur résilience face aux conséquences du réchauffement climatique est issue de sa double expérience d' élu de la République, au conseil départemental du Doubs et au conseil municipal de Besançon durant de longues années mais aussi d'ancien administrateur général des collectivités territoriales qui l'a conduit à diriger les services d'importantes institutions publiques locales : département, grande ville, agglomération, syndicat mixte interdépartemental du cycle de l'eau, etc.

« La fraîcheur est dans les territoires » nous apporte les fruits de son expertise des politiques publiques territoriales qu'il met ainsi à la portée du lecteur, avec sens pratique et une envie contagieuse de nous faire partager expériences et projets pour ces terroirs si variés de France qu'en tant que président de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat je sillonne et où se constatent déjà les préoccupants symptômes d'un mal climatique galopant.

Sa contribution à la définition de l'action publique mais aussi citoyenne qu'ensemble, nous avons à mettre en œuvre dans l'urgence à l'échelle de la France, et dont le président de la République entend faire « la feuille de route » de son second quinquennat, vient à point nommé nous inviter à agir, avec sens de l'innovation, pragmatisme et cette haute exigence qui doit nous guider tous, parce qu'elle conditionnera l'efficacité des politiques publiques qu'attendent de nous avec une impatience légitime les générations appelées à nous succéder sur cette planète.

Jean-François LONGEOT

Président de la commission de l'aménagement du territoire
et du développement durable du Sénat
Sénateur du Doubs

Avant-propos

C'est dans les territoires que sera relevé ou perdu le défi de l'adaptation au changement climatique. L'urgence est là. Tous les climatologues s'accordent sur l'échéance : nous avons 5 ans pour organiser leur résilience, sachant que le combat de la réduction des émissions de gaz à effet de serre a peu de chances d'être gagné tant les États semblent dans l'incapacité d'inverser à un tel horizon la courbe de celles-ci et d'éviter l'atteinte des 2 degrés fatidiques de réchauffement dont le GIEC, en avril 2022, a rappelé qu'elle aurait des conséquences désastreuses.

La prise de conscience de l'urgence émerge : les élus locaux, dirigeants de collectivités territoriales, font pour la plupart le constat des premiers effets tangibles du changement climatique à l'échelle de leurs territoires. Les sécheresses à répétition connues depuis plusieurs années dans de nombreuses régions françaises ont été un révélateur de l'urgence à laquelle ils ont désormais à faire face. La ressource en eau, jusque-là jugée abondante, commence à montrer des signes de défaillance, compte-tenu du faible rechargement hivernal des nappes phréatiques et de l'annonce de la diminution des volumes d'eau dans nos fleuves et rivières, à horizon de 30 ans.

L'expérience acquise au cours de plusieurs décennies d'exercice de fonctions locales, tant électives qu'administratives à la direction générale de collectivités territoriales ou d'établissements publics de coopération intercommunale, m'ont amené à constater cette évolution progressive dans la prise de conscience des enjeux écologiques dans la définition et la conduite des politiques publiques locales.

La prise en compte de ces enjeux doit être désormais le fil d'Ariane qui les relie entre elles pour donner corps à une action publique à la hauteur du défi de la construction collective d'une résilience des territoires aux effets du changement climatique. Elle nécessite un véritable changement de paradigme dans la gouvernance, dans l'acquisition des connaissances et la structuration d'une ingénierie territoriale encore trop insuffisante et dans l'appréhension des priorités à donner dans la gestion des entités publiques locales.

Le présent ouvrage n'a d'autre ambition que de focaliser l'attention du lecteur, élu, cadre territorial ou citoyen soucieux de la préparation du lieu de vie qui est le sien, auquel il est profondément attaché, à la triste réalité de son réchauffement et de ses conséquences, sur les réalisations déjà faites, les initiatives attendues, les projets à développer pour donner à un territoire tous les atouts et toutes les chances de préparer au mieux les décennies à venir, de faire face avec pertinence et anticipation aux inéluctables secousses de toutes natures qu'il aura à subir.

C'est à travers le prisme de la ressource en eau, fil conducteur du livre, que j'ai souhaité présenter, sans prétendre à l'exhaustivité tant sont riches et diverses les expériences locales, des objectifs d'action, des préconisations de politiques publiques nouvelles susceptibles d'être mises en œuvre rapidement, où chacun pourra trouver matière à réflexion et action.

Michel Vialatte

A

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Parmi les acteurs de cette adaptation, urgente et indispensable, les syndicats intercommunaux du grand cycle de l'eau ont vocation à devenir les fers de lance de la préparation des territoires au changement climatique, eux qui ont à faire face au défi de la rareté de l'eau, devenu la priorité de leur action.

C'est un imperium. L'enjeu de la ressource en eau, lié à l'accélération de phénomènes météorologiques extrêmes (précipitations ou sécheresses), ainsi que faire face aux conflits d'usage de l'eau, devient crucial : lutter contre la surconsommation, protéger les milieux récepteurs et accroître la résilience des réseaux. L'adaptation au changement climatique devra être l'épine dorsale de chaque politique publique des syndicats dans les départements où ceux-ci existent : PCAET¹ et budget vert en seront les fils conducteurs.

Protéger la ressource en eau pour les besoins de la consommation humaine

Le déficit (certain) de la ressource eu égard aux besoins, annoncé, par les experts sera une réalité au plus tard en 2040 (baisse

1. Les plans climat-air-énergie territorial (PCAET), se sont substitués depuis 2016 aux anciens plans climat-énergie territorial (PCET) en y intégrant les enjeux de la qualité de l'air. Obligatoire pour toute intercommunalité à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants, à l'échelle de son territoire, ils déclinent et mettent en œuvre sur un territoire les objectifs internationaux, européens et nationaux en matière de qualité de l'air, d'énergie et de climat.

tendancielle de niveau des cours d'eau et des nappes). L'élévation des exigences de qualité de l'eau produite (nouvelle directive-eau européenne élargissant les polluants émergents à éradiquer) nécessitera des investissements lourds.

Une nouvelle stratégie de gestion des eaux usées et pluviales s'impose

Le « Tout tuyaux » est condamné. Le rejet des eaux pluviales au réseau a atteint ses limites. Il faut gérer différemment l'eau de pluie, via une gestion durable par des solutions fondées sur la nature (Noues, espaces verts inondables, mares, etc.), les techniques grises pour minéraliser l'espace sans l'imperméabiliser (revêtements perméables) et l'infiltration des eaux pluviales via puits d'infiltration, tranchées d'infiltration, cuves de récupération etc. Les eaux usées deviendront une ressource réutilisable et non plus un volume rejetable. Les eaux dépolluées commencent à être recyclées pour recharger des nappes en stress hydrique (comme en région Occitanie) ! La généralisation de la Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT) mettra fin à des gaspillages d'eau potable par des usages inconsidérés et coûteux (espaces verts, voiries, etc.).

Des stratégies de vallée en substitution aux « Politiques rivière » doivent être mises en place

Restaurer la continuité écologique se heurte à un défaut d'acceptabilité sociale et à l'incompréhension des élus locaux constatant la destruction d'ouvrages construits ou aménagés durant les siècles et décennies précédentes. Relégitimer l'action des syndicats passe par la mise en place concertée de stratégies offrant une vision de ce terroir unique qu'est une vallée, intégrer le génie écologique dans la gestion des espaces (zones humides par exploitation agro-pastorale raisonnée), adapter la gestion du cours d'eau aux contraintes d'urbanisation et à la pression accrue sur la rivière ; définir une trajectoire de développement durable partagée

par les forces vives de la vallée préservant le legs de richesses naturelles et patrimoniales pour les générations à venir.

ALIMENTATION

En débattant de sa feuille de route sur la résilience alimentaire, qui prévoit 55 actions d'ici 2026, le conseil municipal de Bordeaux a fixé un objectif légitime, celui de garantir aux Bordelais l'accès à une alimentation saine et locale tout en atteignant la neutralité carbone en 2050, en y intégrant le 75/25, réduisant à un quart des repas la part de produits d'origine animale.

L'alimentation représente en effet un tiers des émissions de CO₂. Le contexte international créé par l'épidémie de la COVID puis la guerre russo-ukrainienne nous rappelle une nouvelle fois notre dépendance aux importations et la nécessité de viser l'autosuffisance des territoires.

Sur un territoire tel que celui de Bordeaux Métropole, 96 % des produits agricoles bruts et 70 % des produits agricoles transformés sont importés, révèle un diagnostic réalisé par VertigoLab et Let's food. L'aire urbaine ne dispose que de 7 jours d'autonomie alimentaire en cas de rupture d'approvisionnement. La seule commune de Bordeaux, avec 36 hectares de surface agricole utile (en ce compris les jardins familiaux et partagés), dispose d'un taux de couverture théorique de ses besoins alimentaires quasi-nul, qui est de 0,04 % (0,79 % à Rennes ou 0,11 % à Lille).

Pour satisfaire aux besoins de sa population, à pratiques alimentaires équivalentes à celles auxquelles ont aujourd'hui recours les Bordelais, 90 000 hectares seraient nécessaires pour nourrir les habitants, soit le tiers de la surface agricole du département de la Gironde.

L'objectif d'une satisfaction autarcique des besoins est donc irréaliste, conduisant à privilégier une stratégie visant la résilience alimentaire plutôt qu'une autonomie inenvisageable, même si elle peut notamment être accrue par le développement de la capacité productive en fruits et légumes de fermes urbaines et de jardins